

PROJET STRATEGIQUE 2021-2026 DE NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie 2021-2026, Nantes Saint-Nazaire Port prend l'initiative de présenter à la concertation publique préalable, son projet, sans garant.

1. MOTIVATION ET RAISONS D'ETRE DU PROJET STRATEGIQUE

Nantes Saint-Nazaire Port est le 4^e port français. Pour des fleurons de l'industrie française et des entreprises du Grand Ouest, il joue un rôle dans les approvisionnements et les expéditions nationales, européennes et internationales. Il contribue aux synergies d'acteurs et de compétences utiles au développement durable de ce territoire.



Conscient de ses forces et de ses faiblesses, des menaces et des opportunités du contexte dans lequel il évolue, à l'écoute de ses parties prenantes, il s'engage, pour les générations futures, à amorcer le monde d'après qui se dessine et prend toute sa mesure expérimentale à l'échelle de l'estuaire de la Loire. Il s'appuie pour ce faire sur l'audace, l'écoute active et l'enthousiasme.

Au cœur d'un écosystème riche et complexe, Nantes Saint-Nazaire Port se fixe l'ambition de devenir l'écoport national du Grand Ouest.

En ce sens, et au-delà du label, il articule son projet stratégique 2021-2026 autour de trois objectifs majeurs :

- . Réussir la transition énergétique, écologique et numérique.
- . Conforter le rôle de porte maritime du Grand Ouest.
- . Servir le développement économique et social de l'estuaire de la Loire.

Le projet stratégique 2021-2026 sera structuré selon les six chapitres suivants :

1. Le positionnement stratégique de Nantes Saint-Nazaire Port ;
2. La trajectoire financière ;
3. Le port opérateur et le port entrepreneur ;
4. Politique d'aménagement et de développement durable de Nantes Saint-Nazaire Port ;
5. Relations de Nantes Saint-Nazaire Port avec les parties prenantes du territoire ;
6. Le port promoteur de solutions massifiées au service de l'excellence environnementale et de la dynamisation des trafics.

Chacun des trois objectifs est décliné en axes puis sera complété de plans d'actions.

OBJECTIF 1. REUSSIR LA TRANSITION ENERGETIQUE, ECOLOGIQUE ET NUMERIQUE

Axe 1 - Mettre en œuvre une démarche agile de transition vis-à-vis des énergies fossiles

1. Assurer une veille sur la consommation des énergies fossiles et anticiper ses impacts sur la production industrielle ligérienne.
2. Cerner les besoins du territoire national en hydrocarbures raffinés et contribuer à leur distribution.
3. Favoriser le développement des approvisionnements et des expéditions maritimes, du stockage et de la distribution de GNL.
4. Reconvertir les espaces portuaires utilisés pour la manutention et le stockage de charbon.

Axe 2 - Développer les énergies renouvelables

5. Assurer une veille sur les perspectives de marché et la résilience de la filière EMR.
6. Moderniser les infrastructures, conforter l'activité industrielle et l'offre logistique liées à l'éolien offshore.

Axe 3 - Faire de la transition énergétique, écologique et numérique un atout de différenciation

7. Poursuivre la viabilisation et la préparation d'espaces et de plateformes à vocation industrielle avec un objectif de zéro artificialisation nette.
8. Développer des programmes immobiliers tertiaires innovants et respectueux de l'environnement.
9. Concevoir et mettre en œuvre de nouveaux services digitaux pour optimiser l'accueil des navires et le traitement des marchandises, et développer la communication avec la place portuaire et les citoyens.
10. Conforter la stratégie partenariale de gestion et de valorisation des espaces naturels.
11. Poursuivre l'optimisation de l'entretien des accès nautiques.
12. Développer l'écologie industrielle.

OBJECTIF 2 - CONFORTER LE ROLE DE PORTE MARITIME DU GRAND OUEST

Axe 1 - Contribuer au développement des trafics de vracs secs et liquides

13. Dynamiser les exportations de céréales.
14. Diversifier les trafics de vracs liquides et augmenter leurs capacités d'accueil et de stockage.
15. Développer les services à la marchandise pour les vracs agroalimentaires.

Axe 2 - Gagner des parts de marche et élargir l'hinterland des trafics conteneurisés

16. Accroître la connaissance fine des besoins des entreprises de l'hinterland et mettre en place les solutions logistiques d'entreposage, de transport et de services à la marchandise répondant à la demande.
17. Développer des solutions immobilières à proximité des terminaux pour une offre de services logistiques sous entrepôts secs ou à température dirigée.

Axe 3 - Accroître les trafics rouliers et accompagner leur évolution

18. Assurer une veille sur la logistique automobile et le positionnement concurrentiel des acteurs de la filière et adapter l'offre de services des terminaux.
19. Augmenter l'offre de lignes pour les marchandises et les passagers vers l'Espagne et l'Irlande.
20. Capter de nouveaux marchés vers l'Afrique et les pays méditerranéens.
21. Encourager le transport ferroviaire des véhicules vers la région parisienne

OBJECTIF 3 - SERVIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Axe 1 - Favoriser le développement et la diversification des filières industrielles

22. Conforter le pôle d'excellence de manutention de colis XXL.
23. Contribuer à l'amélioration de la chaîne logistique des industries, notamment pour les transports exceptionnels.

Axe 2 - Servir l'interface ville-port

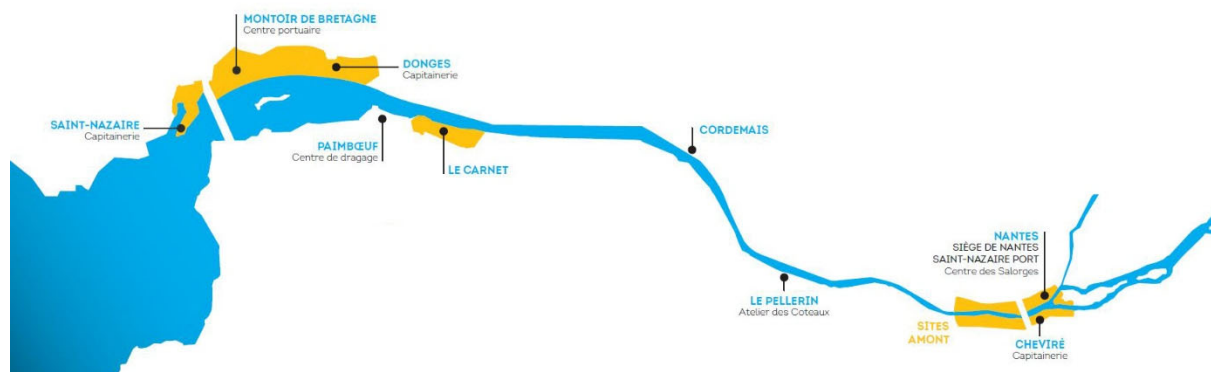
24. Développer des solutions innovantes de logistique urbaine sur la zone portuaire de Cheviré.
25. Valoriser les fonciers portuaires en zone urbaine en partenariat avec les Villes.
26. Favoriser l'adhésion des riverains à l'activité portuaire ligérienne et à son développement.

Axe 3 - Contribuer à l'attractivité du territoire et à son développement

27. Accélérer l'évolution du modèle portuaire en renforçant l'entrepreneuriat, dans l'objectif de servir au mieux l'économie et l'emploi du territoire.
28. Privilégier l'emploi des jeunes.
29. Conduire des projets communs de développement avec les autres ports de la façade atlantique.
30. Augmenter la notoriété et bonifier l'image portuaire ligérienne, notamment auprès des publics de l'hinterland.

2. LISTE DES COMMUNES CORRESPONDANT AU TERRITOIRE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE AFFECTÉ PAR LE PROJET STRATÉGIQUE

Le domaine portuaire est situé dans la Région des Pays de la Loire et dans le département de Loire-Atlantique.



Il s'étend sur 22 communes et 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- Nantes, Rezé-les-Nantes, Saint-Herblain, Bouguenais, Indre, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau, Couëron et Le Pellerin, sur le territoire de Nantes Métropole.
- Saint-Etienne de Montluc, Cordemais, Bouée, Lavau-sur-Loire et La Chapelle Launay, sur le territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.
- Frossay, Saint-Viaud, Paimboeuf, Corsept et Saint-Brévin-les-Pins, sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire.
- Donges, Montoir-de-Bretagne et Saint-Nazaire, sur le territoire de Saint-Nazaire Agglomération.

Dans le cadre de ses activités d'immersion en mer des sédiments dragués, Nantes Saint-Nazaire Port est également en lien avec les 15 collectivités territoriales et 5 EPCI :

- au nord de la Loire : Pornichet, La Baule-Escoublac, Le Pouliguen, Batz-sur-Mer et Le Croisic sur le territoire de Cap Atlantique ;
- au sud de de la Loire :
 - o Préfailles, La Plaine-sur-Mer, St-Michel-Chef-Chef, Pornic, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, sur le territoire de Communauté d'Agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz ;
 - o Villeneuve-en-Retz de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique ;
 - o Beauvoir-sur-Mer et Bouin sur le territoire de la Communauté de Communes Challans Gois Communauté ;
 - o Noirmoutier-en-l'Île sur la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier.

3. APERÇU DES INCIDENCES POTENTIELLES SUR L'ENVIRONNEMENT

Comme le demande le Code des transports, les chapitres 4 et 6 du Plan Stratégique 2021-2026 feront l'objet d'une évaluation environnementale stratégique, menée en parallèle de son élaboration.

L'évaluation environnementale permet d'identifier les axes du Plan Stratégique qui pourraient avoir une incidence potentielle sur l'environnement et, pour les projets d'aménagements, de mettre en place, le cas échéant, une démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pour limiter les incidences négatives éventuelles.

Les principales thématiques environnementales ciblées dans l'évaluation environnementale et les enjeux associés sont repris ci-dessous :

Principales thématiques	Enjeux
Consommation d'espaces	Réduire le taux d'artificialisation en favorisant le développement du Port sur le Port
Hydromorphologie de l'estuaire	Circulation des eaux et maintien ou accroissement des surfaces de vase
Qualité des eaux superficielles et souterraines	Non dégradation de la qualité des eaux
Zones humides	Non dégradation des zones humides
Biodiversité terrestre, estuarienne et marine	Non dégradation de la biodiversité
Continuités et fonctionnalités écologiques	Non dégradation des continuités et des fonctionnalités écologiques
Paysage et patrimoine	Non dégradation du paysage
Risques technologiques et naturels	Prise en compte des risques technologiques et naturels
Qualité de l'air – GES - Bruit	Réduction des émissions
Cadre de vie– Interfaces villes-Port	Acceptabilité de l'activité portuaire par les territoires

4. MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

LA CONCERTATION MISE EN PLACE DANS L'ELABORATION DU PROJET STRATEGIQUE

Le Projet Stratégique de Nantes Saint-Nazaire Port est le fruit d'un travail collectif de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire : clients, collectivités, associations, usagers, ...

Sur le 1^{er} semestre 2019, le Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port a engagé une réflexion sur la stratégie de l'entreprise et l'organisation permettant sa mise en œuvre. Celle-ci a été conduite au sein du comité exécutif et des séminaires avec l'encadrement ont été organisés en juin et octobre. Des rencontres avec des responsables d'entreprises de l'hinterland, des armateurs et des logisticiens ont lieu tout au long de l'été. Des échanges internes sur les différents sites du port ont permis d'enrichir cette réflexion.

Le 22 novembre 2019, le Directoire a présenté un point d'étape sur ces travaux au Conseil de Surveillance, lequel a décidé de conduire la réflexion stratégique en deux phases : élaborer une stratégie portuaire ligérienne puis, à partir de ce cadre global, préparer le projet stratégique 2021-2026 de Nantes Saint-Nazaire Port.

Deux séminaires techniques ont été organisés, les 10 et 21 janvier 2020, avec des membres des conseils de surveillance et de développement, des représentants de l'État central et local, des représentants d'industries, d'entreprises logistiques et portuaires. Le premier a permis de faire le point sur les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités du port de Nantes Saint-Nazaire. Le second a été l'occasion de travailler sur les différentes thématiques identifiées et d'esquisser les stratégies correspondant aux enjeux mis en avant. Les travaux conduits lors de ces deux séminaires techniques ont été restitués au Conseil de Développement le 14 février et ont initié un débat. Le même exercice a été proposé au Conseil de Surveillance le 6 mars. Une première version de la stratégie portuaire ligérienne a été présentée au Conseil de Surveillance le 26 juin.

En parallèle des travaux préparatoires à la stratégie portuaire ligérienne, Nantes Saint-Nazaire Port a engagé une démarche de préparation du projet stratégique 2021-2026. En avril 2020, Nantes Saint-Nazaire Port a mandaté les cabinets Mensia et Egis qui ont, dans un premier temps, procédé à l'évaluation du projet stratégique 2015-2020. Les conclusions ont été restituées au Conseil de Surveillance, le 26 juin, puis au Conseil de Développement, le 4 septembre.

Le cabinet Mensia a conduit des réflexions avec les équipes de Nantes Saint-Nazaire Port, en particulier les 28 août et 2 septembre, et des séminaires ont été organisés avec les cadres les 29 juin et 17 septembre. Le 4 septembre, le Conseil de Développement a décidé, plutôt que d'émettre un simple avis, de contribuer à la préparation du projet stratégique. Des groupes sur les thématiques "port industriel", "port commercial" et "port énergétique" ont été constitués. Les travaux, auxquels des experts du Grand Port Maritime ont contribué, ont été restitués en séance plénière le 6 novembre. Le Président du Conseil de Développement en a présenté une synthèse au Conseil de Surveillance le 20 novembre.

Une première esquisse du document de présentation du projet stratégique 2021-2026 a été finalisée fin octobre. Elle s'est enrichie progressivement de plusieurs contributions, dont les travaux conduits par le Conseil de Développement, un rapport du Conseil Economique Social Environnemental des Pays de la Loire et la stratégie nationale portuaire, alors en cours d'élaboration, qui a été dévoilée le 22 janvier 2021.

Une première version du document de présentation du projet stratégique 2021-2026 a été transmise fin janvier à la Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer, à la Direction du Budget, à l'Agence des Participations de l'État, à la Préfecture de Région et au Secrétariat Général des Affaires Régionales des Pays de la Loire.

Le 9 février, cette première version a été travaillée avec les directions générales des services de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Loire-Atlantique, de Nantes Métropole et de Saint-Nazaire Agglomération. Le 19 février, elle a fait l'objet d'un débat avec les présidentes et présidents de ces collectivités locales.

Le 23 février, elle a été présentée au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loire-Atlantique puis, le 24 février, au Comité d'Audit du Conseil de Surveillance de Nantes Saint-Nazaire Port.

Une seconde version du document de présentation du projet stratégique a été finalisée par le Conseil de Surveillance le 12 mars 2021.

Le processus d'élaboration et de validation du projet stratégique 2021-2026 est ensuite soumis à la consultation formelle de plusieurs organismes, dont le Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Loire, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, le Conseil de Développement de Nantes Saint-Nazaire Port et sa Commission des Investissements.

Le projet soumis à la présente concertation publique préalable fera l'objet d'une participation du public du 4 octobre au 2 novembre 2021.

Quand ces différents avis seront rendus, le Conseil de Surveillance pourra procéder à l'adoption du Projet Stratégique 2021-2026 en fin d'année 2021.

LA CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC DU 24 JUILLET AU 8 AOUT 2021

En complément et en vertu de l'article L121-17 du Code de l'Environnement, Nantes Saint-Nazaire Port prend l'initiative d'organiser une concertation préalable selon les modalités librement fixées et dans le respect des articles L121-15-1 à L.121-17 et R 121-19 à R.121-24 du même code.

Nantes Saint-Nazaire Port permet à chacun de participer à l'élaboration du Projet Stratégique en déposant sa contribution par :

- Envoi par mail à projetstrategique21-26@nantes.port.fr;
- Courrier adressé à M. le Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, 18 quai Ernest Renaud BP 18609 44186 Nantes cedex 4.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 4 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2021

Dans un second temps, en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement, la participation du public sera organisée sur une durée de 30 jours. Le public pourra participer en déposant ses contributions sur les volets 4° et 5° du projet stratégique 2021-2026 par :

- Envoi par mail à l'adresse suivante : projetstrategique21-26@nantes.port.fr.
- Courrier adressé à M. le Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, 18 quai Ernest Renaud BP 18609 44186 Nantes cedex 4.

Le bilan du processus de concertation et les mesures que Nantes Saint-Nazaire Port juge nécessaires pour tenir compte des enseignements seront publiés sur le site internet dans un délai de trois mois après la fin de la concertation.

Le présent dossier est publié et téléchargeable sur le site internet <https://www.nantes.port.fr/fr/nos-engagements/ambition-et-strategie>